

# Ombre et fraîcheur

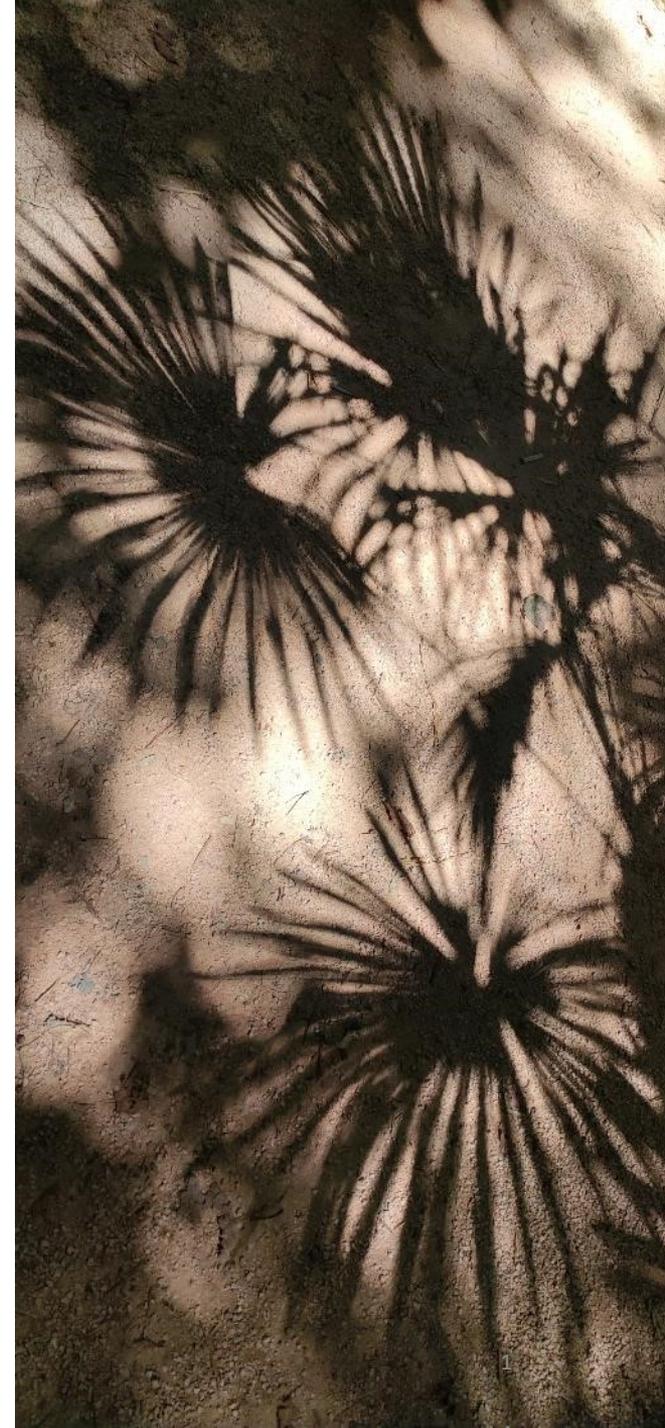
« Les jardins Oasis »

Appel à projet 2024

24<sup>ème</sup> Festival des jardins  
Saline royale Arc-et-Senans  
Du 1 juin au 20 octobre 2024

Appel a projet ouvert aux étudiant.e.s des écoles de  
paysagistes concepteurs

Date limite de réception des dossiers : **6 mars 2023**



# Le Festival des jardins de la Saline royale

## Le fruit d'une histoire

Inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982, la Saline royale d'Arc-et-Senans est le chef-d'œuvre de Claude Nicolas Ledoux (1736-1806), architecte visionnaire du siècle des Lumières.

Dès la première esquisse du plan masse, Claude Nicolas Ledoux intègre des jardins vivriers pour les ouvriers. Depuis l'année 2001, ces potagers ont fait place à un Festival des jardins dont la thématique est renouvelée chaque année.

En 2021, ces jardins deviennent des jardins pérennes, « les jardins en mouvement » conçus et dessinés par **l'agence Mayot-Toussaint et Gilles Clément**.

A compter de 2022, le festival des jardins se déplace dans l'ambitieux projet du cercle immense.



# Le festival des jardins de la Saline royale

## Un engagement pédagogique

Ambitieux projet pédagogique, le Festival des jardins rassemble près de 400 élèves de France, de Belgique et de Suisse, fédérés autour d'un objectif commun. C'est donc une vaste équipe pluridisciplinaire composée d'élèves, d'enseignants, de paysagistes-concepteurs, d'artistes et de jardiniers, qui s'attèle chaque année à concevoir et à réaliser 9 nouveaux jardins de 400m<sup>2</sup>.

D'autres écoles spécialisées apportent également leur savoir-faire dans des domaines variés, tels que la ferronnerie, la céramique, le design, la vannerie ou le travail du bois.

Terrain d'expérimentation, espace de création, lieu de formation, ce festival est un moment unique de partage de connaissances, de savoir-faire et de moments de vie, en prise avec l'histoire d'un site d'exception, une aventure humaine.

Le festival des jardins en 2022, c'est environ :

- 400 élèves participants
- 40 enseignant(e)s accompagnateurs
- 90 jours de réalisation
- 800 nuitées offertes aux étudiant(e)s
- 3000 repas offerts aux étudiant(e)s
- 15000 plantes



# Le festival des jardins de la Saline royale

## Les parcelles réservées au festival

### JARDIN DU FESTIVAL

19

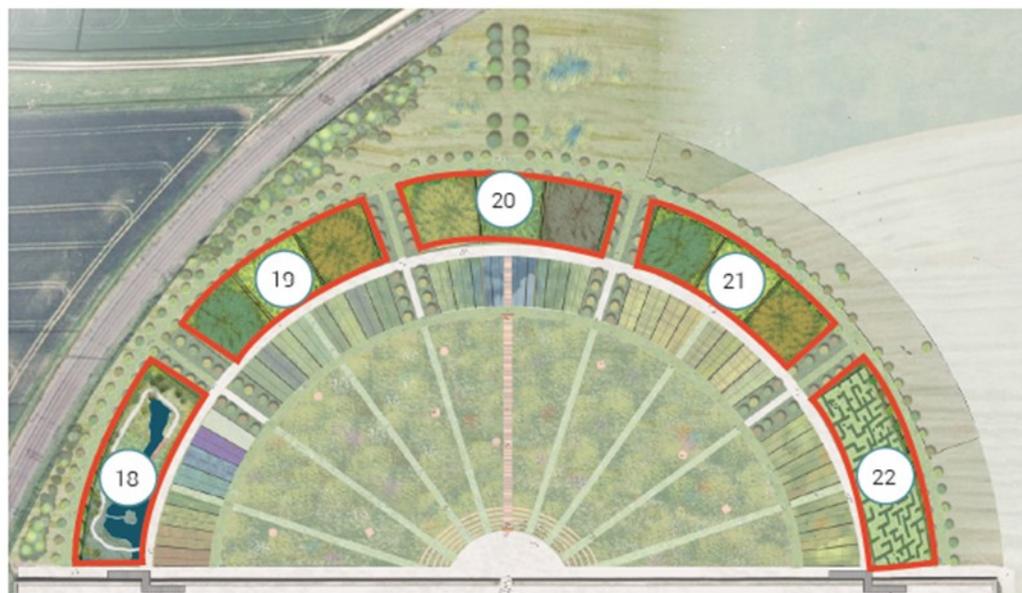
20

21

Jardins éphémères du festival des jardins composés chacun de 3 parcelles accolées.

9 parcelles rectangulaires, d'environ 400m<sup>2</sup>  
(20m de profondeur, pour 20m de largeur)

### LOCALISATION



**Ensemble des documents téléchargeables [ici](#) (suivre le lien)**

# La thématique 2024 « OMBRE ET FRAICHEUR »

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité que l'on perçoit par un réchauffement moyen d'environ 2°C depuis 1950, une augmentation du nombre de vagues de chaleur, des phénomènes météorologiques hors normes de plus en plus nombreux. Les impacts sont nombreux sur le vivant. La végétation peine à s'adapter à ces modifications de l'environnement, le monde animal souffre de ces conditions difficiles. On assiste également à un effondrement de la biodiversité.

L'homme n'est pas épargné par ces bouleversements, avec à très court terme des impacts importants sur la santé.

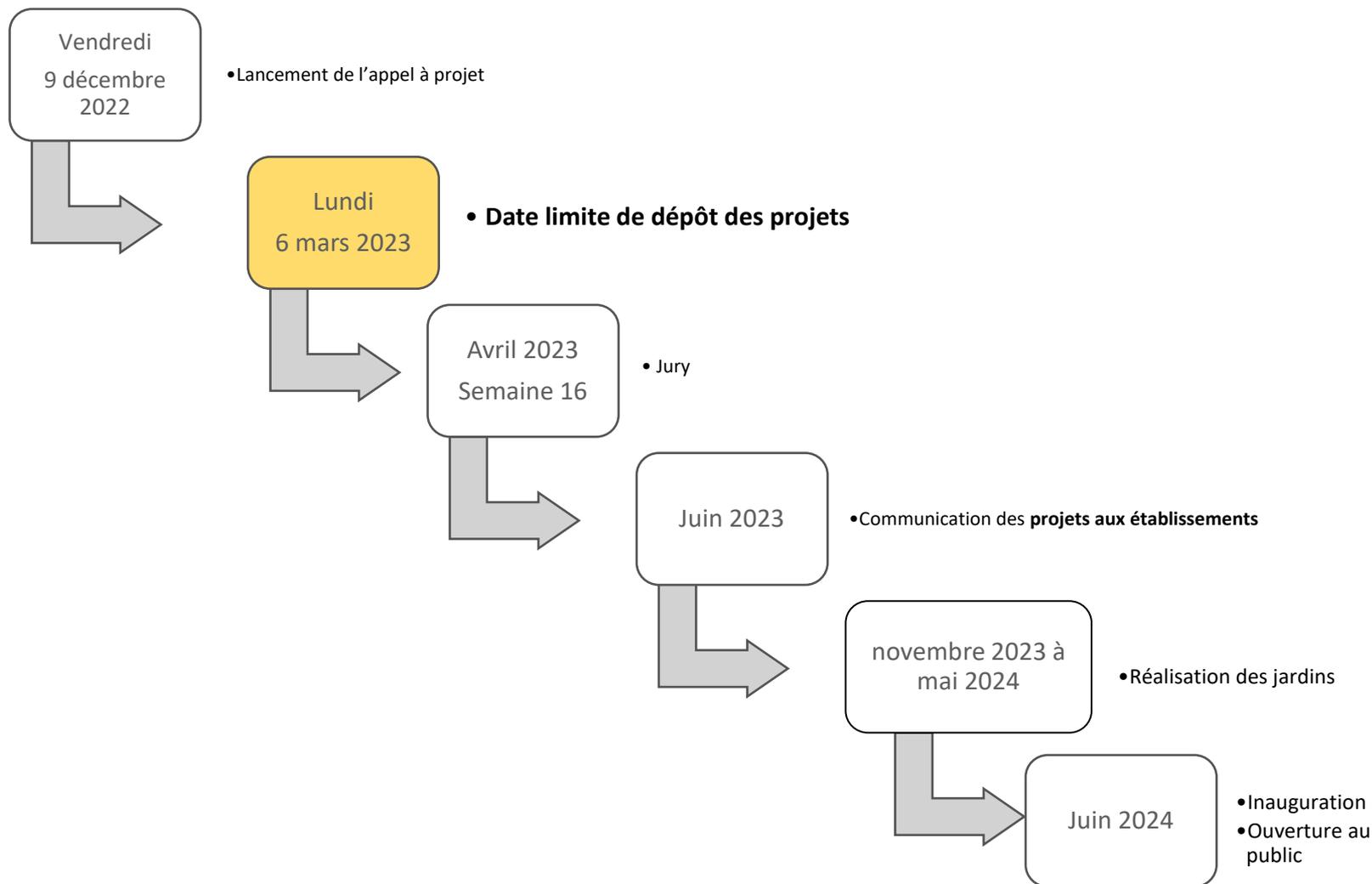
Face aux canicules, on observe dans le monde de l'aménagement une course aux initiatives pour atténuer ces conditions climatiques hostiles.

- Désimperméabilisations des parcs, des cours d'écoles
- Plantations massives d'arbres
- Création d'îlots de fraîcheur

Aussi cet appel à projet vise à proposer des jardins oasis qui traiteront de l'ombre, de la fraîcheur tout en offrant un refuge pour la biodiversité.

C'est à cette invitation que nous vous convions à l'occasion de la 24ème édition du festival des jardins. Rejoignez-nous !

# Calendrier de l'appel à projet



# Constitution des équipes

Cet appel à projet est ouvert aux étudiant(e)s issu(e)s des grandes écoles du paysage. Seul(e)s sont autorisé(e)s à concourir les étudiant(e)s encore en formation ou récemment diplômé(e)s (2020, 2021 et 2022).

Une équipe candidate est composée de 2 à 3 étudiant(e)s qui peuvent être de niveaux différents, d'écoles différentes. L'équipe peut intégrer un(e) étudiant(e) d'une école d'architecture ou de design.

Chaque équipe choisit un "Parrain" reconnu pour ses compétences professionnelles dans le domaine de la conception ou de la réalisation paysagère. Il peut s'agir d'un professeur de l'école ou d'un professionnel du paysage qui les accompagne dans leur démarche de projet.

# Conception

## Consignes pour la conception des jardins

Un bon projet repose généralement sur une idée principale, et une seule, clairement exprimée par l'aménagement. Les concepteurs veilleront à éviter le décalage entre le discours et le ressenti procuré par le jardin. Pour cela une attention toute particulière portera sur la traduction des idées afin qu'elles soient comprises ou ressenties par les visiteurs.

- Les parcelles

Les parcelles sont identiques, quasiment carrées 20mX20m.

- Interactivité

Les jardins doivent être conçus, pour faire rêver, pour être vécus, et pas simplement traversés. On accordera une importance toute particulière à l'interactivité du jardin et aux expériences qu'il propose pour les sens, les postures, le jeux. Il importe également de prévoir la présence d'assises pertinentes permettant de profiter pleinement du jardin.

# Conception

## La palette végétale

La palette végétale doit prendre en compte la spécificité des jardins éphémères, et l'exigence d'un rendu presque immédiat.

Les concepteurs doivent privilégier la rapidité d'installation, et une longévité de floraison en rapport avec la durée du festival.

En effet trop souvent les végétaux proposés ne répondent pas à ces attentes. La saline se réserve le droit d'adapter les palettes végétales proposées.

C'est pourquoi il est important de préciser en premier lieu l'ambiance végétale attendue (taille, feuillage, floraison,..)

## Végétaux à éviter

En raison de leur temps d'installation l'utilisation des vivaces doit être bien réfléchi et peut nécessiter l'achat de plantes déjà bien développées.

Par expérience on sait que les plantes suivantes ne produisent peu d'effet la première année.

Gunnera, Euphorbe, Heuchère, Vigne, Lierre, Acanthe, etc.

## Végétaux à privilégier

- Fleurs : Gaillarde, Tithonia, Gaura, Zinnia, Echinacée, Cosmos, verveine de Buenos Aires, Lantana, Pavot de Californie, Impatience, Gerbera, Coreopsis, Tournesol, Rudbeckia, Saugue, Verveine, Œillet d'inde, Dahlia, Ficoïde, Osteospermum, Gazania, Ricin, Amarante, Echinops, Pourpier, Pélargonium, Tournesol, Gypsophile, clématite, etc.
- Grimpantes annuelles (houblon, pois de senteur, mina lobata, ipomée, haricot d'Espagne, cobée, etc.)
- Légumes annuels (Courges, Chaillotte, Cyclanthere, Chou d'ornement, Fenouil, Artichaut, Cardon, etc.)
- Couvre-sol : Sédum, patate douce, trèfle nain
- Graminées : Pennisetum Miscanthus, Canne de Provence, Calamagrostis, Stippa, etc.
- Résiste à la sécheresse : Euphorbe, Sedum, Ficoïdes, Saugue, Marguerite du Cap, Graminées, Cinéraires, Bergenia, Perovskia,, Gaura, Stachys, Erigeron, Delosperma, Achillée, Nepetta, Verveine de Bueno Aires, Gaillarde, Oenothera, Kniphofia, Agastache, Agapanthe

# Conception

## Les structures

Nous attirons votre attention sur le fait que le festival se positionne sur des parcelles faiblement occupées (structures, végétation). Il apparaît tout particulièrement important de pouvoir proposer des volumes à l'échelle de la parcelle. Dès la conception des structures, il importe de réfléchir à des constructions qui intègrent les notions de recyclages, de modules démontables, réutilisables.

Si votre projet est retenu, et en fonction de la parcelle qui vous est attribuée. Il pourra vous être demandé d'adapter votre projet à un existant.

## La gestion de l'eau

On invite les équipes à avoir une réflexion sur la gestion de l'eau, son économie, son stockage.

# Conception

## Les Matériaux

Le choix des matériaux et les constructions doivent être adaptés aux conditions extérieures pour une durée d'utilisation de cinq mois.

Toute utilisation de béton pour le scellement des structures est proscrite.

**La Saline privilégie une démarche respectueuse de l'environnement en favorisant les matériaux locaux et les différents types de recyclages.**

Principaux fournisseurs en marché avec la Saline

- Végétaux : Fleury horticulture - <https://www.fleury-horticulture.fr/>
- Fournitures jardins – Sonofep - <https://www.sonofep.fr/>
- Bois – scierie Moyne = <https://bois-moyne.com/>
- Métal – Burdin Bossert - <https://www.prolians.fr/>

Quelques matériaux disponibles à la saline

- Bois
  - Plancher
  - Ceps de vignes
  - Piquets anciens d'acacias
  - Voliges bois
  - Douelles
  - Bambous
  - Produits de scierie (sciure, redos, écorces, copeaux, déchets filandreux)
- Métal
  - Éléments de murs végétaux (gabions)
  - Tiges métalliques hexagonales (6mm)
  - Fers plats (voliges) et fer à béton
  - Treillis soudés
- Minéral
  - Pierres brutes et sciées
  - Dalles
  - Galets
  - Marnes
- Osier vivant
  - Nombreuses structures

# Conception

## Accessibilité

Les jardins accueillent plusieurs dizaines de milliers de visiteurs de juin à octobre, notamment des enfants et des personnes à mobilité réduite (PMR).

Nous nous efforçons de rendre accessibles la plupart de nos jardins. Un principe fondamental consiste à proposer un lieu d'observation lorsque la nature même du projet ne permet pas une pleine accessibilité.

À titre d'information :

- Plans inclinés : 5 % maximum.
- Tolérance à 8 % sur une longueur égale ou inférieure à 2 m et à 10 % sur une longueur égale ou inférieure à 0,5 m.
- Largeur minimale des cheminements : 0,80 m avec possibilité d'élargissement pour l'accès PMR et pour favoriser les croisements et le retournement si nécessaire.
- Hauteur de passage : 2,20 m doivent être laissés libres entre l'élément et le sol, sauf en cas d'aménagements spécifiques (Ex : tunnel, entrée des cabanes, etc.).
- Le sol doit être non glissant et le revêtement doit être praticable autant que possible en fauteuil roulant.

# Conception

## Sécurité

- Structures

Les structures d'une hauteur supérieure à 0,80 m par rapport au niveau du sol devront être munies d'un garde-corps. Toutefois, cette norme ne concerne pas la plupart des aménagements éphémères des jardins de type butte ou modelage de terrain.

- Les bassins

Il est préconisé de ne pas dépasser 20 cm de profondeur dans les bassins. Au-delà de 40 cm, celui-ci devra être pourvu d'un garde-corps ou d'une mise à distance d'au moins 1 mètre. Une grille ou autre système de protection pourra habiller le fond du bassin. Les bords doivent être non glissants.

## Budget

A titre indicatif, chaque jardin dispose d'un budget moyen d'environ 7000 € TTC, hors prestations de services, droit d'auteurs et impressions. Cette somme concerne exclusivement l'achat de fournitures, de végétaux et d'éventuelles interventions extérieures. Ce budget est géré par la Saline qui se réserve le droit exceptionnel de déboursier une enveloppe supplémentaire selon les besoins spécifiques de certains projets.

La totalité des dépenses sont réalisées directement par la Saline, après validation du responsable du festival.

# Dossier projet (Date limite de dépôt **6 mars 2023**)

Le dossier comporte 8 pages au format paysage A3 (pdf) :

- 1 - Le titre du jardin, présentation de l'équipe et du parrain, une note d'intention (300 mots maximum)
- 2 - Une perspective générale du jardin
- 3 - Un plan général
- 4 - Plan et/ou principe de plantation, palette ou ambiance végétale
- 5 - Coupe longitudinale et transversale
- 6 - Plan de nivellement et évacuation des eaux (si besoin)
- 7 – Détails techniques et photos de références
- 8 - Quantitatif matériaux et végétaux (joindre le fichier excel mis à disposition), estimatif à titre indicatif
- 9 - Un film de 5 minutes maximum, vidéo amateur présentant le projet, le travail et la réflexion de conception. (format mp4, taille maxi de 2GO).

**Ce film est particulièrement important, il sera visionné lors du Jury et doit se suffire pour appréhender le projet.**

***au plus tard le 6 mars 2023 :***

***[INSCRIPTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE](#) [ici](#) (suivre le lien)***

***De plus, un dossier de candidature en basse définition doit obligatoirement être envoyé à [denisduquet@salineroyale.com](mailto:denisduquet@salineroyale.com) et à [nicolascombes@salineroyale.com](mailto:nicolascombes@salineroyale.com)***

Le jury de la saline retiendra 9 projets, les résultats seront communiqués fin mai.

# Jury

## Composition du jury pour le festival 2024

- Vincent Mayot - Agence Mayot & Toussaint – paysagiste concepteur
- Hubert Tassy - Directeur général de la Saline royale
- Bruno Corneille - Enseignant formateur en Aménagement des espaces (ENSFEA)
- Isabelle Fleury - Horticultrice partenaire
- Fanny Cassani - FFP Fédération Française du Paysage - Paysagiste conceptrice
- Nicolas Combes - Directeur général adjoint de la Saline royale
- Denis Duquet - Responsable des jardins et de la biodiversité de la Saline royale
- Jean-Gaston Fournier – Responsable adjoint des jardins et de la biodiversité de la Saline royale
- Samuel Lelievre - Ville de Besançon - Directeur de la Biodiversité et des Espaces Verts
- Julie Lestage - Paysagiste CAUE 21
- Sophie Lheureux - Architecte CAUE 39
- Josiane Moilleron - Directrice Ecole Nationale de Vannerie
- Cédric Morel - Entrepreneur - Représentant de l'UNEP
- Clémence Galliot- Paysagistes CAUE 25
- Isabelle Salle - Directrice du pôle culture et patrimoine de la Saline royale

# Jury

## Critères de jugement des projets

Valeur créative : pertinence de la proposition, force du parti d'aménagement , adéquation du concept au thème.

Valeur technique : prise en compte de l'existant, qualité de la présentation des principes d'aménagement/construction, qualité des esquisses et plans, pertinence de la palette végétale, prise en compte des contraintes d'entretien, faisabilité technique, respect du budget.

Qualité de la présentation.

Le jury s'appuiera sur ces critères pour retenir les projets répondant le mieux aux attentes de la Saline.

## Indemnisation des participants

Chaque équipe d'étudiant(e)s dont le projet aura été retenu recevra une indemnité de 1000€ net. Pour participer aux frais de déplacement un montant forfaitaire de 200€ net sera allouée à l'équipe pour chaque journée complète passée sur le terrain lors de la réalisation de leur jardin (de février à mai, dans la limite de 5 journées). Cette indemnisation sera versée après réception du jardin.

# Propriété artistique et communication

Le projet de conception, les dessins et tous les documents ou supports visuels fournis resteront la propriété des concepteurs. Cependant la Saline royale, en qualité de commanditaire et maître d'ouvrage des jardins, se garde le droit de modifier les projets.

En participant au projet, les concepteurs autorisent la Saline à utiliser, à publier et à exposer leurs différents supports pour assurer la promotion du Festival auprès du grand public et des médias (presse, publication, cartels, site Internet, vidéos, etc.). Les noms des auteurs y seront cités.

La Saline royale se laisse le droit de retraiter les plans des concepteurs pour homogénéiser les rendus.

La reproduction d'images est soumise à des droits d'auteurs. Pour plus d'information, rendez-vous sur les sites :

<https://www.sacd.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>.

# La communication du festival

- **Numérique**

Le site Internet de la Saline royale présente l'ensemble des activités culturelles et commerciales du site et notamment l'actualité du Festival des jardins.

[www.salineroyale.com](http://www.salineroyale.com)

- Une communication organisée sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn

- **Presse**

La presse régionale et la presse nationale (spécialisée ou non) mettent très souvent en avant l'aspect pédagogique du Festival des jardins via l'implication des écoles. Ces dernières années, de belles retombées presse ont appuyé la notoriété du Festival des jardins : reportages TV, articles de presse, émissions de radio...

- **Print**

Chaque année, une communication Print est réalisée : affiche, dépliant de saison, livret jardins...

- **Signalétique**

Un cartel placé à l'entrée de chaque jardin intégrera : le nom du jardin, une note de présentation, une illustration, les noms des concepteurs, les écoles réalisatrices

# Réalisation

## Séjour à la Saline

### Maitrise d'œuvre

- Il est proposé aux concepteurs de venir participer à la réalisation de leur jardin. Il s'agit là d'une mise en situation réelle de maitrise d'œuvre partagée avec les enseignants des écoles régionales et l'équipe jardin de la saline.
- Les équipes sélectionnées bénéficieront de l'aide et des conseils d'encadrants professionnels tout au long du festival.

**En cas de litige, la Saline royale reste souveraine sur la conception et la réalisation des jardins.**

### Accueil

La Saline assure l'hébergement des étudiant(e)s à l'hôtel \*\*\*, 1 chambre par équipe(chambre twin ou triple max), ou dans les dortoirs si l'hôtel est complet. Les repas sont pris en charge par la saline dans la mesure où l'équipe intervient sur une période où des scolaires sont déjà restaurés.

# Réalisation

## Établissements spécialisés

De nombreux établissements scolaires participent au festival, dont des formations professionnelles qui travaillent le bois, le métal, la vannerie, la carrosserie ou encore la céramique. Si le projet s'y prête, il est possible de solliciter ces établissements pour l'élaboration de structures à intégrer dans le jardin.

## Artistes et artisans

De même, des artistes et des artisans peuvent selon les projets intervenir dans la mise en œuvre des jardins.

Artistes ayant déjà contribué au festival :

- Sculpture bois - Vanly Tiene
- Tailleur de pierre - Guillaume Duc
- Sculpture métal - Les oizeaux de passage
- Structure Bambous - Déambulons
- Peinture - Ramya Chuon
- Tissus – bénévoles
- Potier – Pierre Fumey

# Réalisation

## Liste des écoles

- Écoles engagées dans l'appel à projet
  - École du Nature et du Paysage - ENP - Blois (41)
  - École Nationale Supérieure du Paysage, - ENSP Versailles (78) et Marseille (13)
  - Architecture du paysage de Gembloux (Belgique)
  - École du Paysage, Agrocampus Ouest, Angers (49)
  - École Supérieure de l'Architecture des Jardins - ESAJ - (75)
  - École Nationale Supérieure d'Architecture et des paysages de Lille - (59)
  - École Nationale Supérieure d'Architecture et de paysage de Bordeaux - ENSAP – (33)
  - Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA - (Suisse)
  - Evologia, Cernier (Suisse)
- Établissements engagés dans la réalisation
  - École primaire Le Petit Prince, Arc-et-Senans (25)
  - Lycée horticole, Fayl Billot (52)
  - IME Le Bonlieu, Dole (39)
  - IME, Monfort (25)
  - Lycée François Xavier, Besançon (25)
  - Lycée de Metz Courcelles-Chaussy (57)
  - MFR Les Fins (25)
  - MFR d'Amange (39)
  - Lycée Les Fontenelles (25)
  - Lycée Olivier de Serres, Quétigny (21)
  - Lycée Horticole, Grenoble St Ismier (38)
  - LEGTA Lucien Quelet, Valdoie (90)
  - LECGTA Terre d'horizon, Romans/Isère (26)
  - MFR Chargey-les-Gray (70)
  - CFA 71, site de Gueugnon (71)
  - Lycée Legta Edgar Faure, Montmorot (39) -
- Établissements spécialisés
  - Lycée Ferdinand Fillod, Saint Amour (39) - Travail du métal
  - Lycée Henri Moisan, Longchamp (21) - Travail de la céramique
  - Ecole de Vannerie, Fayl Billot (52) - Travail de l'osier
  - Institut Européen des Compagnons, (39) - Travail du bois
  - CFPPA de Châteaufarine, Besançon (25) - Formation Jardinier botaniste
  - Lycée Jacques Duhamel, Dole (39) - Design produit
  - Lycée Nicolas Ledoux, Besançon (25) - Design d'espace
  - Académies des Arts Appliqués, Dijon (21) - Design d'espace
  - Lycée Henri Fertet, Gray (70) – Carrosserie
  - Lycée Hyppolite Fontaine (21) – Travail du métal
  - Lycée polyvalent Hector Guimard, Lyon (69)
  - Cfa Quétigny (21), productions florales
  - Lycée Pierre Adrien Paris, Besançon (25), topographie

# Réalisation

## Equipe jardins et biodiversité

- Denis Duquet - Responsable Jardins et biodiversité
- Jean-Gaston Fournier - Adjoint Jardins et biodiversité
- Mickaël Bouveresse - Jardinier
- Tanguy Dutel – Jardinier
- Frédéric Lapouge - jardinier
- Christophe Lacroix - Agent Espaces verts
- Jérôme Clabeau– Maraichage
- Noé Larue - Apprenti travaux paysagers
- Lois Gavignet - Apprenti travaux paysagers

### RENFORT DE L'EQUIPE TECHNIQUE

- Pascal Rahard - Electricien
- Jean-Louis Barrand - Menuisier

## Matériel saline

La saline dispose du matériel nécessaire à la mise en œuvre des jardins :

- 2 mini-pelles + tarière
- 1 camion benne
- 2 tracteurs (taille haie, rotavator, broyeur de branches, désherbera mécanique, remorque hydraulique et balayeuse)
- 2 tarières thermiques
- 2 tronçonneuses
- 2 débroussailleuses
- 2 motoculteurs et 1 motobineuse
- 1 manitou télescopique
- Outillage à main

Un atelier de menuiserie et un atelier métal permettent la mise en œuvre de constructions variées.



## Contacts

Responsable Jardins et biodiversité

Denis Duquet

[denisduquet@salineroyale.com](mailto:denisduquet@salineroyale.com)

07 61 22 57 08

Saline royale

Grande Rue

25610 Arc-et-Senans

[www.salineroyale.com](http://www.salineroyale.com)

